



GREAT LAKES AND ST. LAWRENCE CITIES INITIATIVE
ALLIANCE DES VILLES DES GRANDS LACS ET DU SAINT-LAURENT

RÉSOLUTION 6 – 2013M

PROTECTION ET RESTAURATION DES BERGES

ATTENDU QUE les eaux douces des Grands Lacs et du fleuve Saint-Laurent sont la source primaire d'eau potable et d'activités récréatives marines pour plus de 40 millions de résidents du bassin des Grands Lacs et du fleuve Saint-Laurent;

ET ATTENDU QUE protéger et améliorer la qualité des infrastructures riveraines, notamment celles utilisées pour le traitement des eaux usées et celles utilisées pour les activités récréatives, maritimes et toutes autres activités économiques, est vital afin d'assurer le maintien d'une excellente qualité de vie dans les communautés riveraines des Grands Lacs et du fleuve Saint-Laurent;

ET ATTENDU QUE les Grand Lacs et le fleuve Saint-Laurent ressentent déjà les effets des changements climatiques par le biais de sévères tempêtes, de marées anormalement hautes et d'une variabilité accrue des niveaux d'eau causant ainsi des épisodes d'érosion sans précédents;

ET ATTENDU QUE de tels changements ont un impact significatif sur l'état des berges, affectant la sécurité des riverains, l'accès aux berges et le développement économique des municipalités riveraines;

ET ATTENDU QUE des travaux d'infrastructures municipales, y compris des travaux d'adaptation, sont nécessaires pour protéger et améliorer l'état des berges;

ET ATTENDU QUE les gouvernements municipaux demeurent disposés à accomplir le travail nécessaire à l'adaptation, mais ne disposent ni des fonds requis pour l'amélioration des infrastructures riveraines, ni même des moyens financiers qui permettraient le maintien de leur état actuel;

ET ATTENDU QUE nous accueillons avec gratitude la décision du gouvernement fédéral d'investir 53,5 milliards de dollars sur 10 ans dans les infrastructures municipales et provinciales, investissement qui aidera les municipalités à aborder, entre autre, leurs besoins en matière d'infrastructures d'eau potable et d'eaux usées.



POUR CES MOTIFS, IL EST RÉSOLU QUE l'Alliance des villes des Grands Lacs et du Saint-Laurent demande aux gouvernements fédéraux, provinciaux et d'états d'améliorer leur support aux municipalités riveraines pour toutes les mesures reliées à la restauration, la protection et la mise en valeur des berges;

ET IL EST ENFIN RÉSOLU QUE l'Alliance des villes des Grands Lacs et du Saint-Laurent demande une flexibilité accrue dans l'application des règlements touchant l'environnement et les infrastructures, afin de rencontrer les différents besoins et objectifs des municipalités riveraines.

Signé ce 19^e jour de juin 2013

A handwritten signature in black ink that reads 'Tom Barrett'. The signature is fluid and cursive, with a long horizontal stroke at the beginning.

Tom Barrett, président
Alliance des villes des Grands Lacs et du Saint-Laurent
Maire de Milwaukee